



FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION MOBILISATION BOIS

Projet AMI DYNAMIC BOIS - VAFCOLIM

Union Régionale des Collectivités Forestières Nouvelle-Aquitaine

Descriptif de l'organisme employeur :

Le réseau des Communes Forestières regroupent des communes, collectivités ou leurs groupements, ayant sur leur territoire une forêt publique, et plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière forêt-bois.

Le Réseau des Communes forestières compte aujourd'hui au niveau national près de 6000 communes propriétaires de forêts, et des collectivités territoriales (communautés de communes, pays, parcs naturels, départements, régions) concernées par les enjeux de développement forestier. Il mène ses missions grâce à un réseau de 51 associations départementales et 7 unions régionales, pour répondre aux champs de responsabilité des collectivités adhérentes.

L'Union Régionale des Collectivités Forestières Nouvelle Aquitaine (statut associatif), constituée de 4 associations départementales (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde et l'association interdépartementale du Limousin) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et à tous les sujets liés à la filière forêt-bois. En effet, les élus sont à la fois propriétaires forestiers, aménageurs du territoire et maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, ils sont donc directement concernés par tous les maillons de la filière forêt-bois.

Descriptif du poste :

L'Union Régionale des Collectivités Forestières Nouvelle-Aquitaine a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME Dynamic Bois lancé en 2015. Elle coordonne ainsi le projet VAFCOLIM « Valorisation des forêts des collectivités du Limousin » en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Le projet a pour objectif de lever les freins à la mobilisation des bois dans les parcelles forestières publiques, notamment celles des communes et sections ne relevant pas du régime forestier.

Il vise à porter un appui aux collectivités propriétaires, sections, communes et établissements publics afin de leur permettre de (re)mettre en gestion ces surfaces forestières publiques. Plusieurs solutions sylvicoles sur le court, moyen et long terme leur seront proposées.

Le chargé(e) de mission sera amené à :

- Accompagner les collectivités pour :
 - Travailler sur les freins, notamment foncier, à la gestion des propriétés publiques ;
 - Définir les attentes et les objectifs des élus dans la rédaction des documents de gestion ;
 - Préparer les dossiers d'aides à l'amélioration des peuplements et aux investissements matériels dans le cadre des aides Dynamic Bois ;
- Mettre en œuvre des actions d'information auprès des collectivités ;
- Assurer la capitalisation et le transfert des expériences entre les territoires.

En parallèle, l'URCOFOR Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture mèneront des actions ayant pour objectif d'améliorer la gestion forestière à travers une gestion foncière collaborative multi-acteurs « publique-privé ». Il s'agira à l'échelle de 1 à 3 communes pilotes sur le territoire de la communauté de communes ELAN (Haute Vienne) et sur la base du diagnostic cartographique établi en 2016 par l'Office National des Forêts de:

- Mener un diagnostic qualitatif du foncier pré – identifié. Ce diagnostic devra définir précisément d'une part l'occupation du sol actuel et d'autre part le potentiel forestier et/ou agronomique des parcelles ;
- Identifier les prérogatives foncières possibles de la Commune pour chaque parcelle : communalisation, cession, vente, acquisition de parcelles voisines...
- Proposer plusieurs scénarii de valorisation sous la forme d'une clé de détermination, en concertation avec les collectivités et les acteurs concernés ;
- A l'échelle d'une commune, mener à bien l'intégralité d'un scénario afin d'identifier les freins à l'action.

Le chargé(e) de mission participera également à la mise en œuvre de cette action.

Profil recherché :

Diplôme requis : formation forestière de niveau BAC+2/5 ;

La connaissance du fonctionnement des collectivités sera déterminante ;

Les missions exigent une capacité de communication, mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;

L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables ;

La rigueur et le sens de l'organisation seront attendus ;

Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques.

Permis B et véhicule personnel indispensables

Conditions du poste :

- Statut : CDD 1 an renouvelable
- Temps de travail : temps complet
- Rémunération : à définir selon compétences et expériences
- Lieu de travail : Limoges - Déplacements fréquents à prévoir sur les départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse. Le chargé(e) de mission sera ponctuellement amené(e) à se déplacer au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, et en dehors.
- Prise de poste : le plus tôt possible

Candidatures :

Lettre de motivation (**avec date de disponibilité**) + CV à adresser à l'attention de Monsieur Le Président, et à envoyer par mail à l'adresse suivante : laetitia.morabito@communesforestieres.org **avant le 22 octobre 2018** .

Pour plus d'informations sur cette offre d'emploi, veuillez contacter: Laëtitia MORABITO : 06.38.85.49.52 -

laetitia.morabito@communesforestieres.org ou Hélène DEHOUCK 06 68 02 99 01

helene.dehouck@communesforestieres.org